



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUT

Question écrite n° 29009

## Texte de la question

M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir des instituts universitaires de technologie (IUT) dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement supérieur, selon le rythme 3-5-8 proposé par le rapport Attali. Une sortie à bac + 3 pour les études effectuées en IUT permettrait d'approfondir le niveau des compétences et des connaissances universitaires et technologiques, d'améliorer l'insertion professionnelle et réduirait substantiellement la reprise de trois années d'études après l'obtention du diplôme universitaire de technologie (DUT), le prolongement des études étant ainsi rendu moins nécessaire. Il serait donc souhaitable que la réforme des études universitaires assure le maintien des DUT et crée une troisième année nationale en IUT qui deviendrait de la sorte une véritable licence à caractère professionnel et technologique répondant aux souhaits de promotion sociale des étudiants et de leurs familles. Il lui demande en conséquence s'il envisage de prendre des dispositions en ce sens.

## Texte de la réponse

Le projet de licence professionnelle actuellement à l'étude dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'architecture des diplômes doit s'adresser à des titulaires d'un diplôme de premier cycle d'origines différentes (DUT, BTS, DEUG, DEUST) et leur permettre de s'insérer professionnellement, à l'issue d'un parcours universitaire conçu avec les milieux professionnels. Cette licence qui s'adresse donc à des publics variés doit ouvrir sur des qualifications et des compétences intermédiaires entre le niveau technicien supérieur et le niveau ingénieur ou cadre supérieur. Le projet à l'étude prévoit la possibilité d'associer au portage pédagogique de ce diplôme diverses composantes universitaires. Les IUT qui ont fait la preuve de leurs compétences dans le développement des diplômes universitaires de technologie ont naturellement vocation à être l'une des composantes de ces projets. Les représentants de l'association des directeurs d'IUT participent actuellement au groupe de travail mis en place à l'issue du CNESER du 1er juin et qui doit faire, dans les prochaines semaines, des propositions en vue de la rédaction du cadrage national de ce nouveau diplôme.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Leroy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29009

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 1999, page 2444

**Réponse publiée le :** 16 août 1999, page 4953